

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 17 juin 2002

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<u>Point 2 : Structures</u>		
2-1 Examen du projet des statuts du Service Universitaire de Médecine de Prévention et de Promotion de la santé de l'UPS (SUMPPS)	Les statuts du SUMPPS de l'UPS sont adoptés par 41 voix pour et 2 refus de vote.	DAG
2-2 Demande de modification en séance de l'article 7 des statuts de l'Université	La suppression de la phrase "Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs" est approuvée par 40 voix pour et 2 abstentions.	DAG
<u>Point 3 : Finances</u>		
3-1 Adoption des tarifs de prestations de la Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil	Adoptés par 42 voix pour.	* Faculté de Rangueil * Agent Comptable
3-2 Affectation des soldes - DBM de report de l'exercice 2002	Affectation du solde de la DBM de report - de l'UPS : 18 773 294,32 euros, dont 17 124 471,90 euros revenant aux composantes (reports automatiques : 15 790 256,34 euros, demandes de report des composantes : 1 334 215,56 euros) - du CICT : 230 123,23 euros revenant au CICT, - SIUAPS : 80 073,37 euros revenant au SIUAPS, - SIMPPS : 205 573,52 euros revenant au SIMPPS. Adoptée par 43 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre	* Services Financiers * Agent Comptable
3-3 Délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'Université concernant les admissions en non-valeur et les acceptations de dons et subventions	Le Conseil d'Administration donne délégation au Président de l'Université pour admettre en non valeur les recettes non recouvrables d'un point de vue comptable ,d'un montant inférieur ou égal a 800€. De même il délègue son pouvoir pour accepter les dons et subventions inférieures ou égales a ce même montant Adoptée par 43 voix pour.	Agent Comptable
3-4 Indemnités de stages - stages obligatoires	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
<u>Point 4 : Scolarité</u>		
4-1 Demandes de modification et de création de DU et DIU	Sont adoptées par 40 voix pour, 1 abstention et 1 refus de vote les créations suivantes : - DU Education Thérapeutique (Fac. de Rangueil) - DU Formation des Orthoptistes à la Réfraction - DIU de Pratiques Chirurgicales en Cancérologie (Fac. de Purpan) - DIU de Santé-Travail (Fac. de Rangueil) La création du Diplôme Interuniversitaire Européen de Médecine buccale et de Chirurgie buccale est adoptée par 38 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre et 2 refus de vote Les modifications suivantes de DU sont approuvées par 35 voix pour, 2 abstentions et 5 refus de vote : - modification des conditions d'accès au Diplôme d'Université de parodontologie et d'occlusodontie : ouverture en Formation Initiale pour les internes en Odontologie inscrits en 2 ^{ème} année de l'Attestation d'Etudes	Division de la Scolarité

	<p>Approfondies en Chirurgie Dentaire avec un droit d'inscription de 4500F (686,02€)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification du Diplôme d'Université d'Homéopathie Pharmaceutique qui sera proposé à l'inscription en Formation Initiale et en Formation Continue à partir de l'année universitaire 2002-2003. <p>Adoptée par 38 voix pour, 3 abstentions et 1 refus de vote.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence et maîtrise de l'Information et de la Communication (UTM et IUT) : ouverture approuvée par 27 voix pour, 13 abstentions et 2 voix contre. - IUP Management et gestion des entreprises : ingénierie de l'entreprise en réseau : ouverture approuvée par 29 voix pour, 11 abstentions et 2 voix contre - Licence professionnelle : Gestion des Activités Physiques de pleine nature : ouverture approuvée par 41 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre. - Licence professionnelle Banque : ouverture approuvée par 28 voix pour, 14 abstentions et 2 voix contre - L'ouverture des licences professionnelles suivantes est approuvée par 37 voix pour, 1 abstention, 2 voix contre et 2 refus de vote : <ul style="list-style-type: none"> * conception et commande de systèmes électrique embarqués * assemblage et conditionnement en électronique * production industrielle : conduite et gestion des procédés de la chimie, de la pharmacie et de l'environnement * instrumentation et tests en environnement complexe 	<p>Division de la Scolarité</p> <p>Division de la Scolarité</p>
<p>Point 5 : Election</p> <p>5-1 Désignation d'un représentant du Conseil d'Administration de l'UPS au Conseil d'Administration de l'IUFM</p>	<p>Point reporté à un conseil ultérieur</p>	<p>DAG</p>
<p>5-2 Avis du CA de l'UPS sur la désignation du Directeur du Département du Sport de Haut Niveau</p>	<p>Point reporté à un conseil ultérieur</p>	<p>DAG</p>

5-3 Elections pour les sièges vacants restant à pourvoir dans les Commissions de l'Université et pour le conseil du SICD

Commission du Personnel Enseignant

* 1 représentant des personnels de catégorie B (MCF et CR) appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

* 1 représentant des personnels du second degré appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

* 2 représentants des personnels du second degré n'appartenant pas à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Candidatures :

AUGER Fabrice : 13 voix

GALAUP Vincent : 13 voix

SOR Nicole : 4 voix

HEBRAUD Anne : 14 voix élue

LAFFORGUE Nicole : 26 voix élue

THUAU Claude : 33 voix élu

PAGES Anne : 7 voix

ARTIGOT Alfred : 12 voix

DAG

* 3 représentants des autres personnels (vacataires, moniteurs et ATER) appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

* 1 représentant des autres personnels (vacataires, moniteurs et ATER) n'appartenant pas à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

Commission des Bâtiments

2 représentants des autres personnels appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Candidature :

DELPOUX Christophe : 40 voix élu

Commission des Relations Internationales

1 membre du CS.

Candidature :

SANCHEZ-PEREZ José : 44 voix élu

Commission électorale

* 2 représentants des Enseignants-Chercheurs, Enseignants, personnels assimilés appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

* 1 représentant des autres personnels appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

Commission Restauration des Personnels

1 représentant du CS

Pas de candidat

Commission Communication

* 2 représentants des Enseignants-Chercheurs, Enseignants, personnels assimilés appartenant à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

* 2 représentants des Enseignants-Chercheurs, Enseignants, personnels assimilés n'appartenant pas à l'un des 3 Conseils de l'UPS.

Pas de candidat

	<p>Conseil du SICD</p> <p>* 2 Enseignants-Chercheurs, Enseignants ou Chercheurs, membres du Conseil de la Documentation du SCD de l'UPS.</p> <p><u>Candidature</u> : THON Bernard : 41 voix élu</p> <p>* 1 étudiant membre du Conseil de la Documentation du SCD de l'UPS.</p> <p style="text-align: right;">Pas de candidat</p>	DAG
Point 6 : Conventions		
6-1 Convention entre l'UPS et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	Adoptée par 32 voix pour.	DAG M. CHAVANT Mme GADON
6-2 Convention d'utilisation des piscines municipales par l'Université Paul Sabatier (UFR STAPS)	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-3 Convention cadre entre l'UPS, le CHU de Toulouse, la Faculté de Médecine Toulouse-Purpan, l'Université Tunis El Manar et la Faculté de Médecine de Tunis relative au développement des actions de Télémédecine	Adoptée par 38 voix pour	Faculté Purpan DAG
6-4 Convention cadre de partenariat entre l'UPS et le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse	Adoptée à l'unanimité	M. DELFAU DAG
6-5 Convention autorisant France Télécom à utiliser un fourreau pour le passage de fibres optiques sur le campus de l'UPS à Rangueil	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-6 Convention portant mutualisation des pensions civiles de l'Enseignement Supérieur	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-7 Convention de mise à disposition des locaux entre l'UPS et l'Institut de Veille Sanitaire (InVS)	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-8 Convention entre l'UPS et le "Sport et Loisirs" Centre Loisirs Sans Hébergement (CLSH) du Toulouse Université Club (TUC)	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-9 Conventions entre l'UPS et l'Université des Sciences Sociales au titre de l'année 2001/2002 concernant Monsieur Ian SCHINDLET et Madame THOMAS Christine	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
6-10 Convention avec le Ministère des Affaires Etrangères pour un programme d'amélioration de la qualité et de l'accès aux soins obstétricaux d'urgence dans les pays en développement	Adoptée par 32 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention	M. THONNEAU DAG

Point 7 : Association		
7-1 Demande de domiciliation de la Société Européenne de Neurochirurgie Fonctionnelle et Stéréotaxique	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
7-2 Demande de domiciliation de l'Association "Club d'Etude du Système Nerveux Autonome (CESNA)	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
Point 8 : Intendance		
8-1 Délégation du Conseil d'Administration au Président en matière de mise à la réforme par l'intermédiaire des Domaines de matériels et mise à la destruction de matériel.	Adoptée par 32 voix pour et 1 refus de vote	
8-2 Matériel à vendre de la Faculté de Médecine Toulouse-Purpan par l'intermédiaire des Domaines : - 7 micro ordinateurs - 2 imprimantes - 1 scanner	Adopté à l'unanimité	DIAU
8-3 Matériel à détruire de la Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil : - 1 fabrique de glace à paillettes Katorex - 1 ultra centrifugeuse Beckman type L8-70m - 1 photocopieur Ricoh France type FT 4418	Adopté à l'unanimité	
Point 9 : Vie étudiante		
Projets étudiants : propositions de financement de la Commission Sociale Etudiante du 4 juin 2002	Adoptés à l'unanimité	DVE
Point 10 : Recherche		
Loi sur l'innovation de 1999 : information sur le contrat de mise à disposition d'un Ingénieur d'Etudes (Joseph SARRIAS) auprès de la Société Marion Technologie SA	Point reporté à un conseil ultérieur	DAG
Point 11 : Participation de l'UPS aux projets CAMPUS NUMERIQUE : "International e-miage", "Enseignement de l'ORL", "Enseignement de la Biologie Cellulaire", "IUT en ligne", "ESUP-Portail"	Avis du CA sur l'ensemble du dispositif : 27 voix pour et 2 refus de vote.	M. THOUZELLIER DAG

Toulouse, le 24 juin 2002

Le Secrétaire Général

Philippe PUECH

Le Président de l'Université

Raymond BASTIDE